



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 26^{ÈME} SESSION DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OcéAN INDIEN

V17 mars 2022

Date: 16-20 mai 2022

Présidente : Mme Jung-re Riley Kim (Rép. de Corée)

- 1. OUVERTURE DE LA SESSION**
- 2. LETTRES DE CRÉANCES**
- 3. ADMISSION DES OBSERVATEURS**
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION**
- 5. MISE À JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION EN 2021 (S25)**
- 6. AMENDEMENTS AUX PROCÉDURES DE LA CTOI**
 - 6.1. En ce qui concerne une procédure pour la sélection et la nomination du Secrétaire exécutif de la CTOI
 - 6.2. Proposition d'amendement de l'Appendice I des procédures de la CTOI
 - 6.3. Proposition d'amendement de l'Appendice V des procédures de la CTOI
- 7. RAPPORT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE**
 - 7.1. Présentation du Rapport du CS24 de 2021 (Président du CS)
 - 7.2. Discussion sur toute mesure de conservation et de gestion y afférente
- 8. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES CRITÈRES D'ALLOCATION**
 - 8.1. Présentation du Rapport du CTCA09 (Présidente du CTCA)
- 9. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION**
 - 9.1. Présentation du Rapport du CTPG05 (Président du CTPG)
- 10. RAPPORT DU COMITÉ D'APPLICATION**
 - 10.1. Présentation du Rapport du CdA19 (Présidente du CdA)
 - 10.2. Adoption de la Liste des navires INN
 - 10.3. Demandes d'accession au statut de Partie coopérante non-contractante
- 11. RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**
 - 11.1. Présentation du Rapport du CPAF19 (Président du CPAF)
 - 11.2. Adoption du Programme de travail et budget de la Commission
 - 11.3. Calendrier des réunions pour 2023-2024
- 12. MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION**
 - 12.1. Mesures de conservation et de gestion actuelles nécessitant une action de la Commission en 2022
 - 12.2. Examen des objections reçues au titre de l'Article IX.5 de l'Accord portant création de la CTOI
 - 12.3. Toute autre proposition de mesures de conservation et de gestion (Parties contractantes), notant que certaines propositions seront examinées sous d'autres points de l'ordre du jour, selon qu'il convient.
- 13. AUTRES QUESTIONS**
 - 13.1. Coopération avec d'autres organisations et institutions
 - 13.2. Recrutement d'un nouveau secrétaire exécutif
 - 13.3. Participation du Royaume-Uni en qualité d'État côtier vis-à-vis du « TBOI »*

13.4. Date et lieu de la 27^{ème} Session de la Commission et des réunions de ses organes subsidiaires associés en 2023

14. ADOPTION DU RAPPORT DE LA 26^{ème} SESSION DE LA COMMISSION

** Extrait du document IOTC-2019-S23-R : En 2019, la Commission a pris note de la déclaration faite par la République de Maurice demandant l'inscription d'un point à l'ordre du jour de la réunion concernant la cessation de l'adhésion du Royaume-Uni (BIOT) à la Commission en qualité d'État côtier, à la suite de l'adoption de la Résolution 73/295 de l'AGNU le 22 mai 2019. La Présidente a conclu qu'il s'agissait d'une question globale. La Présidente a également noté que la Commission, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, devrait se conformer à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, mais étant donné que les délégués présents n'avaient peut-être pas reçu de directives appropriées de leurs capitales, la Présidente a demandé à Maurice de nous permettre de prendre note de la question mais de mettre à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission le point relatif à l'exclusion du Royaume-Uni (BIOT) comme État côtier de la CTOI. Cette question a été renvoyée à 2020 et 2021 en raison de la tenue de la réunion de la Commission dans un format réduit.*